Marocains du monde

Hommage à 40 Marocaines entrepreneures résidant à l'étranger



Baptisée «Saphira awards», cette cérémonie avait pour but de célébrer l'acte d'entreprendre au féminin.

tique, le cosmétique et les finances. Elles

M. Birou a saisi cette opportunité pour saluer l'entrepreneuriat féminin marocain reconnu aujourd'hui comme l'une des principales sources de croissance.

Parce qu'elles se sont illustrées par leur dynamisme entrepreneurial, plus de 40 femmes marocaines de 19 pays ont été célébrées jeudi dernier à Marrakech. C'était dans le cadre d'une cérémonie organisée par le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration à l'occasion de la Journée mondiale de la femme.

ouable initiative que celle du miont été ainsi les dignes représentantes de la femme marocaine dans leur pays nistère chargé des Marocains résidants à l'étranger et des affaires de d'accueil. «Je suis très émue et surtout la migration à l'occasion de la Journée fière de faire l'objet de cet hommage, ici internationale de la femme. En effet, ce à Marrakech, ma ville natale. Cela me département a organisé jeudi dernier donne une motivation supplémentaire à Marrakech une cérémonie grandiose pour aller de l'avant et donner le meilleur pour rendre hommage à 40 femmes de moi-même», déclare Amal Abhir. marocaines des quatre coins du monde. responsable du système d'amélioration continue et leader de production au sein Ces dernières se sont illustrées par leur dynamisme entrepreneurial dans difféde la Société canadienne «Général aviarents secteurs d'activité, notamment les tion Bromont» et l'une des femmes sanouvelles technologies de l'information, crées lors de cet événement. l'industrie, la communication, le design, l'agroalimentaire, le transport, la logis-

Baptisée «Saphira awards», cette cérémonie, organisée en partenariat avec l'Association des femmes chefs d'entre-

prise du Maroc (AFEM), avait par ailleurs pour but de célébrer l'acte d'entreprendre au féminin et de créer un espace de rencontre, afin d'encourager le partage d'expériences, entre femmes entrepreneures. «En 2015, nous avions célébré la femme journaliste marocaine dans le monde. cette année nous avons choisi de rendre hommage à la femme entrepreneure», a souligné Anis Birou.

Mais au-delà de l'aspect festif, cette manifestation a constitué une occasion propice pour évaluer les acquis enregistrés en matière de promotion des droits de la femme au Maroc. M. Birou a saisi cette opportunité pour saluer l'entrepreneuriat féminin marocain reconnu aujourd'hui comme l'une des principales sources de croissance, de création d'emplois, d'innovation et de richesses. «Au cours des dernières années, on a assisté à un accroissement considérable du nombre d'entreprises créées par des femmes dans le monde», a déclaré le même responsable. Asmae Morine Azzouzi, présidente de l'AFEM, a salué pour sa part l'initiative du ministère.

Elle a en outre souligné l'importance de renforcer les liens de partenariat entre les femmes chefs d'entreprise et de saisir les opportunités qu'offre le Maroc, notamment en termes de stabilité politique et d'ouverture économique pour mieux se positionner dans la région et en Afrique. «Le Maroc est parmi les pays les plus développés dans la région et il est temps pour les femmes d'affaires marocaines de se positionner et d'explorer de nouvelles niches qui peuvent être porteuses de croissance économique», a-telle affirmé. C'est dans cet esprit justement qu'une convention de partenariat a été signée en marge de cette cérémonie entre le ministère des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration et l'AFEM. Elle a pour principal objectif d'encourager le réseautage et d'accompagner les femmes désireuses de créer leur entreprise au Maroc. Elle vise aussi à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et encadrer, orienter et soutenir la femme entrepreneure dans l'action de développement de son entreprise et de sa compétitivité.

DNES à Marrakech, Yousra Amrani

EXPRESS

Formation professionnelle

Signature d'une convention pour le renforcement de la coopération maroco-ivoirienne



ne convention a été signée, jeudi à Témara, entre l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) et le ministère ivoirien de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, dans le but de renforcer davantage la coopération bilatérale dans le domaine de la formation professionnelle. Cet accord, qui a été signé par le directeur général de l'OFPPT, Larbi Ben Cheikh. et le ministre de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire, Paul Koffi Koffi, en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, Khalid Berjaoui, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la conventioncadre conclue entre le Royaume et la Côte d'Ivoire le 3 juin dernier à Abidjan, dans le domaine de la formation professionnelle.

En vertu de cet accord, l'office s'engage à offrir son soutien technique en matière de diagnostic et de qualification du secteur de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire, fixer un quota annuel pour l'accueil des stagiaires et assurer des formations au profit des fonctionnaires techniques et éducatifs. L'Office s'engage également à soutenir la Côte d'Ivoire dans le domaine de la création d'entreprises et à encourager le jumelage entre les établissements de formation. .

Prévoyance sociale